

Mon permis de Bonne conduite à la cantine

La cantine, c'est super !

On mange avec les copains/copines, on discute et on découvre de nouvelles saveurs en acceptant de goûter l'ensemble des plats.

Mais pour que le repas et la pause soient agréables pour tout le monde, tu dois, comme tes copains/copines, respecter certaines règles.

Le permis de bonne conduite, c'est quoi ?

Un permis de bonne conduite à ton nom t'est attribué en début d'année scolaire, tu disposes de 12 points.

Si tu ne respectes pas les règles de bonne conduite (au verso) et de bon sens, le personnel encadrant pourra t'enlever des points, le nombre est fixé en fonction de la gravité de ce que tu fais.

A chaque point perdu, le retrait de point sera inscrit sur ton permis avec la date de la bêtise qui a été faite. Tes parents seront aussi avertis.

Si toute l'année tu t'es bien comporté et que tu n'as perdu aucun point, tu recevras un diplôme de bonne conduite.

Temps méridien
12h/13h20

Je possède 12
points

Le personnel de cantine me retire des points si je ne respecte pas les règles de bonne conduite ci-contre

Année scolaire : 2024 /2025

Nom :

Prénom :

Classe :

Ecole :

Signatures des parents :

Signature de l'enfant :
(à partir du CP)

La cantine, c'est super !

On mange avec les copains/copines, on discute et on découvre de nouvelles saveurs en acceptant de goûter l'ensemble des plats.

Mais pour que le repas et la pause soient agréables pour tout le monde, tu dois, comme tes copains/copines, respecter certaines règles.

Le permis de bonne conduite, c'est quoi ?

Un permis de bonne conduite à ton nom t'est attribué en début d'année scolaire, tu disposes de 12 points.

Si tu ne respectes pas les règles de bonne conduite (au verso) et de bon sens, le personnel encadrant pourra t'enlever des points, le nombre est fixé en fonction de la gravité de ce que tu fais.

A chaque point perdu, le retrait de point sera inscrit sur ton permis avec la date de la bêtise qui a été faite. Tes parents seront aussi avertis.

Si toute l'année tu t'es bien comporté et que tu n'as perdu aucun point, tu recevras un diplôme de bonne conduite.

Temps méridien
12h/13h20

Je possède 12
points

Le personnel de cantine me retire des points si je ne respecte pas les règles de bonne conduite ci-contre

Année scolaire : 2024 /2025

Nom :

Prénom :

Classe :

Ecole :

Signatures des parents :

Signature de l'enfant :
(à partir du CP)

